

« Mon fils a été victime de harcèlement l’an dernier, en classe de CM2. Si je témoigne aujourd’hui, c’est parce que l’on est complètement perdu en tant que parents de victime, il faut se mettre à la hauteur de son enfant... Alerter le responsable de l’établissement scolaire et l’enseignant référent. Et surtout si vous n’êtes pas entendus comme cela a été le cas pour mon fils, le harceleur en question étant très bon élève, il faut prendre des contacts écrits et téléphoniques avec le

rectorat et les associations de parents d’élèves... et surtout ne rien cacher à votre enfant, lui expliquer toutes vos démarches, ses droits et qu’il n’est pas une «balance»... Cela a

## TÉMOIGNAGE D’UN PARENT D’ÉLÈVE

été très compliqué pour lui parce qu’il avait peur des représailles. Il souhaite régler la chose seul parce qu’il se dit «grand». Sauf qu’en cas de harcèlement, il doit absolument se faire aider. Attention! Le harcèlement peut très vite se transformer en jeu pour le harceleur et entraîner d’autres élèves. Votre enfant doit s’entourer de bons camarades, éviter d’être seul et vous devez toujours rester en contact avec lui, notamment quand la situation semble se calmer: en effet, l’acte de harceler n’est pas continu, bien au contraire et c’est ce qui déstabilise la victime et affaiblit notre vigilance en tant que parents... L’enfant doit sentir un climat de confiance avec ses parents et surtout vous devez lui répéter sans cesse que ce comportement harcelant vis-à-vis de lui n’est pas normal. Nous avons eu la chance d’avoir été entendus par un inspecteur de l’Éducation Nationale, chargé de la circonscription de notre école qui a mis en place l’équipe mobile sécurité du rectorat et également soutenus par la FCPE (fédération des conseils de parents d’élèves). Les choses ont été dites entre acteurs et victimes, et au final, mon fils a été reconnu comme victime de harcèlement. En parallèle, il y a eu une prise de conscience de la part de l’enfant harceleur, ce qui réduit fortement le risque de harcèlement ultérieur.

Un parent du Loiret

# PARENTS, ENSEMBLE AGISSONS CONTRE LE HARCÈLEMENT A L’ÉCOLE, AU COLLÈGE, AU LYCÉE !



# PARENTS, ENSEMBLE AGISSONS CONTRE LE HARCÈLEMENT A L'ÉCOLE, AU COLLÈGE, AU LYCÉE !

## LE HARCÈLEMENT PHYSIQUE

**5,1 %** des élèves sont  
victimes de harcèlement  
physique sévère à très sévère.

## LE HARCÈLEMENT MORAL

**8 %** des élèves sont  
victimes de harcèlement  
moral sévère à très sévère.

## LE CYBER- HARCÈLEMENT

**4,5 %** des collégiens  
sont victimes  
du cyber-harcèlement.

La brochure « Parents, ensemble agissons contre le harcèlement » est disponible sur demande par email auprès de votre FCPE départementale.

Cette brochure comprend des informations sur le harcèlement à l'école, des moyens d'action contre ce fléau ainsi que des conseils à l'attention des parents d'élèves victimes et des parents élus afin d'agir efficacement.

COMITÉ REGIONAL FCPE CENTRAL DE LOIRE  
C45 - C46 - C47 - C48 - C49 - C50 - C51 - C52 - C53 - C54 - C55 - C56 - C57 - C58 - C59 - C60

**PARENTS,  
ENSEMBLE AGISSONS  
CONTRE  
LE HARCÈLEMENT  
A L'ÉCOLE,  
AU COLLÈGE,  
AU LYCÉE !**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

# NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS: APPELEZ LE

**► N° VERT NON AU HARCÈLEMENT 3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet :

**► N° VERT NET ÉCOUTE 0800 200 000**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

**# NonAuHarcèlement**  
[education.gouv.fr/nonauharcèlement](https://education.gouv.fr/nonauharcèlement)

**FCPE du Loiret (45)**

54 rue de Bourgogne  
45000 ORLEANS  
Tel: 02 38 53 24 86  
[www.fcpe45.net](http://www.fcpe45.net)

E-Mail: [fcpe45@wanadoo.fr](mailto:fcpe45@wanadoo.fr)



**Conseil local**